

2664



GEL HYDROALCOOLIQUE A FONCTIONS DÉSINFECTANTES des MAINS

- Produit d'hygiène portatif
- Ne laisse pas les mains glissantes, ni collantes
- Présence de glycérine : évite le dessèchement de la peau en cas d'usages fréquents
- Fonctions biocides pour la réduction des germes manuportés
- Ne tâche pas, garanti sans colorant
- Sèche rapidement, sans déshydrater ou desquamer l'épiderme



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : Gel thixotropique
 RÉACTION CHIMIQUE : Pratiquement neutre
 pH pur : 8 environ
 MASSE VOLUMIQUE : 890 g/l +/- 20 g/l.
 ODEUR : Citron vert
 COULEUR : Incolore
 VISCOSITÉ BROOKFIELD à 16 °c : 2700 cps, mobile 5, vitesse 100 tr/min.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Prêt à l'emploi, ne nécessite pas d'eau, pas d'essuyage.

Rafraîchissant, réduit les désagréments consécutifs à la sudation des mains.

DÉSINFECTANT à propriétés BACTERICIDES – FONGICIDES – VIRUCIDES pour la réduction de la contamination microbienne manu-portée, l'hygiène des mains, des gants de manipulation.

Présentation en GEL HYDROALCOOLIQUE, permet d'assurer le temps de contact indispensable pour une action de désinfection rapide, sans laisser de résidus et d'éviter les pertes de produit.

EFFICACITE BIOCIIDE :

● BACTERICIDE suivant normes suivantes :

- ▶ NF EN 1276 (p.v. efficacité 02079/3) sur Pseudomonas aeruginosa CIP 103 467, Escherichia coli CIP 54 127, Staphylococcus aureus CIP 4.83, Enterococcus hirae CIP 5855(5 minutes).
- ▶ NF EN 1276 (p.v. efficacité 06090 /1) sur Salmonella typhimurium CIP 58.58 (5 minutes)
- ▶ NF EN 1276 (p.v. efficacité 06090 /4) sur Listeria monocytogenes CIP 54.149 (5 minutes)

● FONGICIDE :

- ▶ EN 1650 (p.v. efficacité 06093 /2) Sur Candida albicans, Aspergillus niger IP 1431.83 (15 minutes)

● Appliqué sur les mains propres et sèches, ce gel par sa haute teneur en alcool, supérieure à 20 %, exerce une action VIRUCIDE contre le virus HIV (SIDA).

L'utilisation du gel hydroalcoolique fait partie des mesures préventives pour l'hygiène des mains par le Ministère de la Santé, l'INPES, l'OMS, pour limiter la propagation des virus de la grippe, pour réduire les risques de transferts de contaminations, microbiennes manu-portées interhumaines notamment en période d'épidémies virales, gastroentérites (G.E.A. hivernales)

UTILISATIONS :

Services médicaux et professions de santé	Crèches, écoles	Maisons de retraite	Laboratoires d'analyses
Centres de soins ou de consultations	Ambulanciers	Pompiers et services de secours ou d'urgence	Secouristes
Soigneurs dans les élevages	Professionnels de la coiffure et des sports	Ateliers de fabrications, de conditionnements	Ateliers de préparation de denrées alimentaires, de plats cuisinés
Dentistes	Vétérinaires et cliniques vétérinaires	Magasins de ventes, hypermarchés	Laiteries, fromageries, boucheries, charcuteries

APPLICATIONS RECOMMANDÉES :

Désinfection :

- Des mains avant intervention ou avant de mettre les gants de manipulation ou de protection
- De la surface externe des gants des personnels avant et après interventions, lorsque des manipulations exigent des précautions d'hygiène spécifiques
- De petites surfaces ou objets (préalablement nettoyés) utilisés en commun



DISTRIBUTEUR
A SAVON
CODE
ZCV23
POUR POUCHES
de 2,5 litres
CODE C09



MODES ET DOSES D'EMPLOI

En application PREVENTIVE avant de manipuler les objets, les matériels, surfaces, denrées alimentaires.

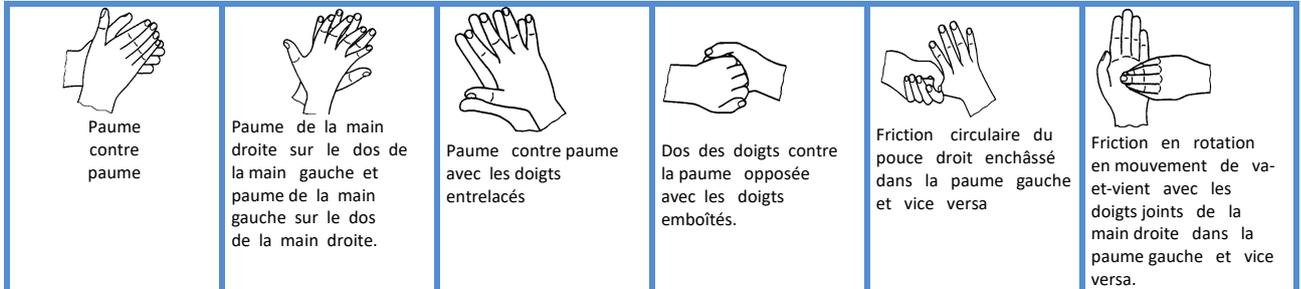
En application CURATIVE après chaque passage aux sanitaires ou après avoir touché des supports, objets contaminés ou présentant des risques de transferts manu-portés de micro-organismes.

S'utilise sur des mains, surfaces préalablement propres et sèches.

Prélever le volume d'une noix (soit 3 ml) / 30 secondes dans le creux d'une main.

Bien étaler sur les mains en insistant par friction, entre les doigts, autour des ongles, au niveau des poignets pendant 60 secondes. Ne pas rincer ni essuyer après l'application.

Frotter selon protocole EN 1500



Appliquer le gel à l'aide d'un distributeur ou d'un flacon portatif appropriés. (privilégier l'utilisation de distributeur à commande à coude ou à cellule photo-électrique – dans le cas d'utilisation de flacon recommander de presser le corps du flacon à l'aide d'une lingette sèche à usage unique afin de diminuer les risques de contamination par la manipulation commune d'un seul flacon).

CONDITIONNEMENTS



PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Gel hydraté à base d'éthanol purifié associé à un agent d'étalement spécifique.

Composition INCI : AQUA, ETHANOL, GLYCERIN, FRAGRANCE, TERPINOL, GERANIOL, CITRAL, (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE, CITRONELLOL, CARBOMER.

Directive Biocide : Usage biocide entrant dans la catégorie TP 1 : ethanol 602,91 g/kg

Fabrication en laboratoire soumis à déclaration auprès de l'AFSSAPS (association française de sécurité sanitaire des produits de santé)

Formulation déposée aux Centres Antipoison sous le N° F2664

Eléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets destinés à entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux

RECOMMANDATIONS



ATTENTION
H226 Liquide et vapeurs inflammables

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Produit professionnels

Usage biocide TP 1 : ethanol 602,91 g/kg

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Conserver hors de la portée des enfants dans son emballage d'origine.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment pendant 15 minutes à l'eau claire.

Stocker et manipuler loin de toute source d'ignition.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

SIERRA INDUSTRIE - 6 Stang Vran - 29340 RIEC SUR BELON - Tél 09 80 39 65 94

Mail : contact@sierra-industrie.com - www.sierra-industrie.com